



Reformierte Kirchen
Bern-Jura-Solothurn
Eglises réformées
Berne-Jura-Soleure



Evangelisch-reformierte Kirche Schweiz
Église évangélique réformée de Suisse

Etat au: 13 décembre 2022 - Veuillez vérifier la version actualisée sur www.refbejuso.ch
Version 1.3

Les nouveautés depuis la dernière édition sont **surlignées en jaune**
Les nouveautés depuis l'avant-dernière édition sont surlignées en beige

Guide

à l'intention des paroisses

(automne/hiver 22/23)

Table des matières:

A. Contexte	2
1. Risque de crises superposées	2
2. Se montrer prévoyant malgré l'espoir d'échapper aux crises	2
B. Soutien des paroisses	3
1. Informations sur internet	3
2. Services ecclésiaux à contacter	4
C. Aide-mémoire des mesures à prendre	5
1. Tous	5
2. Conseil de paroisse	5
3. Secrétariat de paroisse	9
4. Titulaires de ministère, collaboratrices socio-diaconales et collaborateurs socio-diaconaux, et autres.	10
5. Organiste	11
6. Sacristain-e	12

A. Contexte

1. *Risque de crises superposées*

La **guerre en Ukraine** représente une crise profonde qui a de multiples répercussions sur la vie des personnes vivant en Suisse. En raison du déroulement de la guerre en Ukraine de nombreuses personnes sont en **fuite** (notamment à cause des intempéries et du froid et en raison de la destruction d'infrastructures civiles). La Russie a par ailleurs coupé ses **livraisons de gaz** à l'Europe. La Suisse est directement concernée étant donné qu'elle doit importer de l'énergie durant les mois d'hiver et qu'elle ne dispose pas de ses propres installations de stockage de gaz. Environ 20% des ménages en Suisse sont chauffés au gaz qui provenait jusqu'ici en grande partie de Russie. La pénurie menace, ce qui pourrait contraindre nos autorités à contingenter le gaz encore disponible. Cette situation affecterait également les Eglises.

L'absence de fourniture de gaz russe et les problèmes des centrales nucléaires françaises font partie des facteurs qui sont venus récemment aussi augmenter le risque de **pénurie d'électricité**. Par conséquent, une coupure de courant temporaire pourrait même s'avérer nécessaire (hypothèse actuelle: durant quelques heures). Cela entraînerait non seulement des coupures de chauffage, mais par exemple aussi la paralysie des systèmes informatiques et de communication. L'alimentation en eau et les prestations de transport pourraient également être entravées. Globalement, des coupures peuvent compromettre le fonctionnement de différentes installations et appareils (p. ex. les transports publics, les bancomats, l'évacuation des eaux usées). La perturbation des processus accroît le risque d'une **crise économique** accompagnée de fermetures d'entreprises, d'une augmentation du chômage et des inégalités sociales.

Le **coronavirus** et **d'autres défis en matière de santé** peuvent mener à une (nouvelle) crise sanitaire et mettre le système de santé sous pression. Les autorités étatiques pourraient juger opportun d'ordonner à nouveau des mesures de protection appropriées.

Et, dans le pire des cas, tous ces risques peuvent se concrétiser simultanément, ce qui nous entraînerait dans une situation de **crises superposées**.

2. *Se montrer prévoyant malgré l'espoir d'échapper aux crises*

Nous espérons vraiment que nous n'aurons pas à vivre un hiver de crise. Nous sommes toutefois très reconnaissants que les paroisses se soient saisies de ces thèmes et qu'elles aient déjà pris des mesures appropriées. Nous espérons vivement que le présent document constitue un **guide** utile dans leurs démarches. Il représente un service que nous fournissons aux paroisses intéressées.

On peut en principe articuler la préparation dans les paroisses en deux **aspects principaux**:

- L'Eglise offre son aide: dans les périodes difficiles, les personnes les plus touchées sont souvent celles qui sont particulièrement vulnérables en raison par exemple de leur isolement, du chômage, de l'absence de logement, de la pauvreté ou de la maladie. Il s'agit donc de reconnaître les situations d'urgence dans lesquelles les plus démunis de notre société peuvent tomber et de rechercher les aides appropriées. Les prix de l'énergie et de l'alimentation en hausse se répercutent déjà sur les personnes qui vivent dans des conditions précaires en augmentant le risque de pauvreté.

L'accompagnement théologique est alors d'une importance capitale en période de crise: les crises sociales impliquent toujours également des crises existentielles. Les intérêts et les objectifs qui nous étaient familiers jusqu'ici n'ont tout à coup plus d'avenir. Face aux attentes déçues, la question se pose de savoir comment continuer. L'Eglise est particulièrement sollicitée dans cette situation pour fournir des impulsions.

- L'Eglise assure la continuité de son fonctionnement: si l'Eglise veut faire acte de présence dans cette crise, elle doit également pouvoir assurer la poursuite de son propre «fonctionnement». Des mesures de précaution prises sur le terrain peuvent déjà grandement y contribuer.

L'Eglise évangélique réformée de Suisse (EERS) a appelé ses Eglises membres à **utiliser l'énergie avec parcimonie**. Les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure soutiennent expressément cet appel parce que nous pouvons ainsi contribuer de manière solidaire à la sécurité énergétique et à un monde plus favorable au climat.

B. Soutien des paroisses

1. Informations sur internet

L'Eglise évangélique réformée de Suisse (EERS) a institué une task force «Crises superposées» à laquelle les **Eglises réformées Berne-Jura-Soleure** participent. Les réflexions menées au plan national sont intégrées dans le présent document. Il est prévu que l'EERS et les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure publient sur leurs sites respectifs les documents utiles pour aider les paroisses.

La **Confédération** a mis en place un site internet dédié aux économies d'énergie. D'autres documents utiles publiés par les **autorités étatiques** sont par ailleurs également disponibles sur internet.

SITE INTERNET	CONTENU	PUBLIÉ PAR
<i>Sources d'information ecclésiales</i>		
https://www.evref.ch/fr/	<u>Guerre en Ukraine et ses répercussions:</u> • Informations contextuelles sur la situation de l'Eglise • Venir en aide aux personnes réfugiées d'Ukraine • Accompagnement spirituel pastoral: Feuille d'information • Droit d'asile: Factsheet Status S [Organisation suisse d'aide aux réfugiés] • Appels et déclarations <u>Prières et fondements théologiques</u> • Prières • Positionnement théologique «La paix est la réalité» • Réflexion éthico-théologique sur la crise	L'EERS et sa task force

SITE INTERNET	CONTENU	PUBLIÉ PAR
	<u>Pénurie énergétique:</u> • Pénurie d'énergie – évolutions actuelles • Gestion de crise en cas de pénurie d'énergie • Etude de la FEPS «Vers une nouvelle ère énergétique» • Diakonische Handlungsmöglichkeiten für Kirchgemeinden angesichts der drohenden Energiemangel-lage [en allemand uniquement] • Präsentation «Gesellschaftspolitische Verantwortung» [en allemand uniquement]	
https://www.refbe-juso.ch/fr/	<u>Point de vue spirituel du Conseil synodal:</u> • Quelques mots en chemin Aperçu des offres de soutien • Guerre en Ukraine – notre engagement <u>Aide pratique à l'intention des paroisses</u> • «Aux côtés des personnes réfugiées» (L'EERS propose quelques exemples de projets de soutien aux personnes réfugiées dans les paroisses)	Eglises réformées BE-JU-SO
<i>Sources d'information étatiques</i>		
https://www.sem-admin.ch/sem/fr/home.html	Page thématique sur la guerre en Ukraine	SEM
www.stop-gaspillage.ch	Présentation de la situation énergétique en Suisse; information sur un usage parcimonieux de l'énergie	DETEC / DEFR
https://www.bwl.admin.ch/bwl/fr/home/themen/notvorrat.html	Informations sur les provisions domestiques	OFAE
https://www.pointrencontreurgence.ch/fr/canton-de-berne/	Liste des points de rencontre d'urgence communaux (canton de Berne)	SO, entre autres
https://www.contre-la-pauvrete.ch/home	Plateforme nationale contre la pauvreté	CH, cantons, entre autres
Coronavirus: voici comment nous protéger	Page concernant le coronavirus de l'Office fédéral de la santé publique	OFSP

2. Services ecclésiaux à contacter

Les **services généraux des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure** et leurs services spécialisés compétents se tiennent volontiers à votre disposition pour vous renseigner et vous conseiller:

SERVICE	COURRIEL	TÉLÉPHONE
Bureau de renseignements pour conseils de paroisse	paroisses.info@refbejuso.ch	031 340 25 25 (lu, ma, je: 9 h - 12 h)
Ministères pastoraux régionaux	Voir: Pastorat régional: Eglises réformées Berne-Jura-Soleure (refbejuso.ch)	
Bureau de renseignements de la diaconie	diaconie@refbejuso.ch	031 340 25 66 (lu – je: 08 h 15 - 12 h; 13 h 30 - 16 h 15; ve: 08 h 15 - 12 h)
Bureau de renseignements de la catéchèse	katechetik@refbejuso.ch	031 340 24 63
Conseils Cultes	theologie@refbejuso.ch	031 340 26 32 (lu– ve: 08 h - 17 h)
Le chancelier	christian.tappenbeck@refbejuso.ch	031 340 24 02 (en cas d'urgence)

C. Aide-mémoire des mesures à prendre

L'aide-mémoire vise à fournir une **première aide** aux paroisses. Il s'agit de **suggestions**. Les mesures énumérées doivent être adaptées aux **conditions locales** et complétées le cas échéant. L'attribution des différentes mesures à chaque fonction (conseil de paroisse, secrétariat de paroisse, titulaires de ministère, etc.) est seulement une suggestion non contraignante qui peut être adaptée en cas de nécessité à la situation concrète dans la paroisse.

1. Tous

MESURE	REMARQUES
Consulter régulièrement les informations des autorités et de l'Eglise	Cf. ci-dessus , chap. B.1

2. Conseil de paroisse

MESURE	REMARQUES	Effectuée?
<i>L'Eglise offre son aide</i>		
Mener des réflexions sur des scénarios de crise potentiels et sur l'évolution des défis actuels	Par ex. estimation des répercussions concrètes dans sa propre paroisse; se renseigner sur l'évolution des prix auprès des fournisseurs locaux d'énergie. En collaboration avec les titulaires de ministère.	

MESURE	REMARQUES	Effectuée?
Identifier les personnes vulnérables sur le territoire de la paroisse	Par ex. zones d'habitation du territoire paroissial dans lesquelles vivent de nombreuses personnes touchant l'aide sociale; réseaux pour personnes migrantes; familles en situations précaires; parents vivant seuls et élevant leurs enfants seuls, surtout aussi les personnes âgées. En collaboration avec les titulaires de ministère et le secrétariat de la paroisse.	
Communiquer les noms des personnes à contacter dans la paroisse qui proposent un accompagnement	Par ex. publication mise en évidence des numéros de téléphone du ministère pastoral et du collaborateur socio-diaconal ou de la collaboratrice socio-diaconale sur le site internet et dans les publications imprimées locales. En collaboration avec les titulaires de ministère.	
Favoriser la mise en réseau avec d'autres acteurs-trices et les autorités chargées des affaires sociales.	Par ex. possibilité de collaborer avec les autorités chargées des affaires sociales locales et discuter avec les acteurs civils actifs sur place; se renseigner sur les personnes de liaison officielles de la commune; prendre en compte le réseau d'une communauté bienveillante/communauté de soutien. En collaboration avec les titulaires de ministère.	
Planifier et mettre en œuvre si nécessaire le pilotage des ressources pour l'aide fournie par l'Eglise	<u>Personnel</u> : par ex. réagir au besoin accru en matière socio-diaconale et d'accompagnement spirituel; régler les suppléances. <u>Finances</u> : par ex. étendre l'aide d'urgence et proposer des offres transitoires aux personnes concernées; autres ressources ecclésiales à des fins d'assistance (par ex. bons dans les magasins d'alimentation, denrées alimentaires, bois, autres prestations en nature à distribuer).	
<i>L'Eglise assure la continuité de son fonctionnement</i>		
Vérifier, préparer et mettre en œuvre si nécessaire les conditions structurelles pour gérer les crises	Par ex. état-major de crise, cellule de crise ou commission du conseil de paroisse: clarifier notamment la composition, le mandat, les tâches et compétences ainsi que les rapports avec le conseil de paroisse (implication, circulation des informations); définir une personne de contact de la paroisse (par ex. pour assurer la liaison avec les personnes de contact de la commune). <u>Permettre des prises de décision rapides</u> (par ex. en dotant l'organe de gestion de crise de certaines compétences décisionnelles).	
Rechercher le dialogue avec les autorités communales	Par ex. concernant le raccordement à une alimentation électrique de secours (participation	

MESURE	REMARQUES	Effectuée?
	au groupe électrogène de secours ou autre); se renseigner sur la personne de contact de la commune en charge de la gestion de crise opérationnelle.	
Evaluer les décisions relatives aux infrastructures ; en cas de besoin, les mettre en œuvre et les communiquer.	Envisager d'éteindre les illuminations des églises et autres illuminations extérieures (également pour donner un signal) Veiller à tenir compte dans le concept d'agencement spatial des éventuels besoins de place accrus en cas de pandémie (directives en matière de distance; nécessité de bureaux individuels, etc.). Examiner l'éventualité d'une réduction des jours de travail en cas de pénurie d'énergie et de courant (par ex. fermer les bureaux les jours de la semaine où peu de collaboratrices et collaborateurs sont présents), éventuellement augmenter les jours de travail à temps partiel. Evaluer l'opportunité d'ordonner le télétravail (sur la base des évaluations du secrétariat de paroisse). Les génératrices de secours sont désormais difficiles à acquérir, mais peuvent éventuellement être louées. Il faut toutefois compter avec des coûts considérables d'installation et de fonctionnement et en plus éventuellement avec l'obligation d'un permis de construire (et les délais afférents). Leur utilisation augmente en outre la charge environnementale (fonctionnement au diesel). Mettre en œuvre la contribution de l'Eglise aux économies d'énergie: <i>dans les églises</i>, il est recommandé de régler la température de base entre 6 et 11 degrés au maximum, en cas d'utilisation entre 12 et 16 degrés environ (cf. à ce sujet fiche d'information [en allemand uniquement]). Vous trouvez d'autres informations sur le site de l'organisation «œco Eglises pour l'environnement» qui publie en ligne également un guide pratique de l'énergie pour les paroisses comprenant un chapitre sur la manière de chauffer les églises. Concernant le chauffage au gaz, voir aussi le point suivant. Communiquer si nécessaire les règles de comportement individuel pour économiser l'énergie par ex.:	

MESURE	REMARQUES	Effectuée?
	- aération complète régulière durant quelques minutes; pas d'ouverture en imposte des fenêtres; - utiliser les escaliers au lieu de l'ascenseur; - bien remplir le lave-vaisselle et laver en mode éco; - imprimer seulement le nécessaire (privilégier les alternatives électroniques comme les envois en PDF); - éteindre les machines à café en cas de non-utilisation; - adapter son habillement à la température. Sur la base des évaluations des sacristains et des organistes (concernant les orgues et les instruments de musique) et en collaboration avec les titulaires de ministère.	
Se préparer à une pénurie de gaz pour les chauffages au gaz	En cas de pénurie de gaz, les locaux ecclésiastiques chauffés au gaz pourront également être chauffés à une température de 20 degrés Celsius au maximum, conformément à l'ordonnance préparée par le Conseil fédéral. L'utilisation du gaz sera en outre interdite dans les locaux inoccupés pendant plus de 24 heures; ces dispositions ne s'appliquent pas aux locaux où se trouvent des installations techniques qui doivent être chauffées pour les protéger de dommages consécutifs au gel et à l'humidité. Cette exception vaut également pour les équipements fixes sensibles à la température installés dans les églises (les orgues par exemple). En cas de contingentement de gaz, les églises seraient également concernées. Pour la mise en œuvre, le Conseil fédéral a établi un paramètre de calcul basé sur la quantité de gaz consommée durant une période de référence précédente. Les consommatrices et consommateurs de gaz sont en principe eux-mêmes responsables d'observer le contingent attribué. (sur la base des clarifications de la sacristaine ou du sacristain)	
Définir la communication en cas de survenue d'une situation de crise	Eventuellement sur la base des concepts de communication et d'information déjà disponibles. Définir et communiquer le nom de la personne de contact (centrale) de la paroisse. Définir les compétences le plus clairement possible afin d'éviter toute confusion. Garantir les contacts	

MESURE	REMARQUES	Effectuée?
	avec le service du feu, la police et le service civil. Se renseigner sur les points de rencontre d'urgence (www.pointrencontreurgence.ch).	
Planifier et mettre en œuvre le pilotage des ressources pour assurer la continuité du fonctionnement	P. ex. augmentation du prix de l'énergie, mais aussi du papier et des matériaux de construction; coûts d'acquisition en vue d'optimiser le stockage et de nouveaux systèmes (par ex. assainissement énergétique des bâtiments; interrupteurs de lumière automatiques).	

3. Secrétariat de paroisse

MESURE	REMARQUES	Effectuée?
<i>L'Eglise offre son aide</i>		
Récolter les contacts personnels ou liens vers les groupes vulnérables	Pour soutenir le conseil de paroisse et les titulaires de ministère.	
<i>L'Eglise assure la continuité de son fonctionnement</i>		
Optimiser les stocks	La livraison dans de brefs délais de papier, piles et autres biens de consommation courante, de médicaments ou également d'eau peut être perturbée en raison de ruptures de stock et de difficultés d'acheminement. Lors de la vérification des stocks, veiller à disposer de suffisamment de matériel pour faire face à une pandémie: désinfectant, masques, savons, serviettes en papier. Eventuellement, remplir la citerne à mazout ou la réserve de pellets. Cf. aussi les brochures « Des provisions ... providentielles » de l'Office fédéral pour l'approvisionnement économique du pays.	
Examiner les répercussions d'une pénurie de courant sur l' infrastructure informatique et envisager des mesures si nécessaire	Identifier si une installation ASI est nécessaire (par ex. pour protéger les serveurs d'interruptions de courant inattendues); la mettre en place le cas échéant.	
Etablir des canaux de communication analogiques en cas de pénurie de courant	Par ex. imprimer des listes par précaution; apposer des affiches; augmenter l'utilisation de présentoirs (au cas où les sites internet, les courriels, les téléphones mobiles et les raccordements fixes devaient être inaccessibles en raison d'une pénurie de courant).	
Préparer le télétravail	Selon décision du conseil de paroisse.	

MESURE	REMARQUES	Effectuée?
	Examiner si la paroisse dispose d'un parc d'ordinateurs portables suffisant (interruption de courant). Préparer la gestion des données (si une pénurie de courant devait empêcher de se relier au serveur de la paroisse, l'utilisateur-trice a besoin d'une autonomie en matière de données). Mettre à jour la liste des présences obligatoires, des activités indispensables et des numéros de téléphone privés (y compris numéros fixes) des collaborateurs-trices). Déposer la liste à un endroit bien accessible.	
Garantir une réserve minimale d'argent liquide en petites coupures	En cas de coupure de courant, les moyens de paiement électroniques sont également hors service. Permettre le paiement en liquide pour la caisse paroissiale, les gages des musiciennes-s, les collectes. Garder l'argent liquide exclusivement dans le coffre-fort.	
Vérifier les réservations effectuées de la maison de paroisse et éventuellement reprogrammer.	Au cas où des cultes ou autres manifestations ecclésiales devaient un jour se tenir dans la maison de paroisse.	

4. Titulaires de ministère, collaboratrices socio-diaconales et collaborateurs socio-diaconaux et autres.

MESURE	REMARQUES	Effectuée?
<i>L'Eglise offre son aide</i>		
Identifier des formes possibles d' accompagnement spirituel et socio-diaconal appropriées	Par ex. conseiller et soutenir des personnes en situation précaire pour l'obtention des prestations sociales de l'Etat; proposer une aide d'urgence (subsidaire) et des solutions temporaires; évaluer des formes possibles d'accompagnement en cas de maladie, pénurie de biens de première nécessité ou d'augmentation de frais accessoires susceptibles de déstabiliser l'existence des personnes. Penser aux ressources nécessaires (par ex. pour l'aide financière d'urgence, les solutions transitoires, les suppléances).	
Renforcer les contacts personnels ou liens vers les personnes vulnérables .	Conférence nationale de la CRS «Atteindre les personnes défavorisées : leçons apprises en temps de crise»: Bilan	
Intensifier la mise en réseau avec d'autres acteurs-trices et avec les	Par ex. rechercher le dialogue œcuménique; échanger sur les expériences respectives avec	

MESURE	REMARQUES	Effectuée?
autorités chargées des affaires sociales.	les autorités chargées des affaires sociales (y compris APEA) et les acteurs-trices de la société civile (p.ex. centres de conseil spécialisés tels que services de désendettement, médecins, psychologues, etc.); se renseigner sur les possibilités de collaborer et les éventuelles médiations; bâtir ou entretenir un réseau de communauté bienveillante/communauté de soutien.	
Maintenir en éveil la sensibilité en faveur de la solidarité universelle	Par ex. dans le cadre du travail, établir des liens avec les pays du Sud dans lesquels la pénurie d'énergie est une plaie quotidienne; collectes de l'EPER en faveur des victimes de la guerre en Ukraine.	
Aborder les thèmes de la guerre et de la paix avec des enfants et des jeunes (par ex. au catéchisme)	Voir par exemple le site de Pro Juventute Comment parler de la guerre aux enfants? (proju-ventute.ch) et, comme source générale, le site d'actualité des protestants réformés de Suisse romande Réformés.ch .	
<i>L'Eglise assure la continuité de son fonctionnement</i>		
Examiner les possibilités d'organiser les cultes et autres manifestations ecclésiales	Par ex. tenir les cultes dans la maison de paroisse au lieu de l'église; cultes régionaux; enregistrer et diffuser des cultes ou des méditations sur internet; développer de nouveaux formats (par ex. cultes autour du feu). Convier les personnes assistant aux manifestations ecclésiales à s'habiller chaudement. Fixer les priorités et établir des catégories pour les offres en fonction du scénario de crise («suspendre», «maintenir», «intensifier»), si nécessaire en accord avec le conseil de paroisse.	
Préparer la catéchèse au changement de conditions.	Par ex. organiser plus de manifestations dans la nature. Lancer des offres de pédagogie dans la nature et par l'expérimentation.	

5. Organiste

MESURE	REMARQUES	Effectuée?
<i>L'Eglise assure la continuité de son fonctionnement</i>		
Evaluer les répercussions des changements de températures sur les orgues et autres instruments de musique (par ex. piano).	Le réglage de la température a des effets sur l'humidité de l'air. Contacter éventuellement un-e facteur-trice d'orgues. Informers le conseil de paroisse.	

6. Sacristain-e

MESURE	Remarques	Effectuée?
<i>L'Eglise assure la continuité de son fonctionnement</i>		
Evaluer les répercussions d'une pénurie d'énergie sur les infrastructures	Examiner les systèmes de chauffage et autres sources d'énergie des immeubles ecclésiaux (églises, maisons de paroisse, bureaux). Examiner les effets d'une baisse de température sur le mobilier et les installations audio (y compris amplificateurs). Examiner les effets sur d'autres installations et appareils (par ex. réfrigérateurs, portes coulissantes électroniques, ascenseurs, aération, systèmes d'alarme). Développer des possibilités de réagir (entre autres: aérer complètement régulièrement durant quelques minutes, éteindre complètement les appareils non utilisés pour éviter le mode veille, utiliser la téléphonie par satellite entre autres).	
Propositions pour adapter la température du chauffage et pour développer d' autres mesures d'économie de l'énergie ; mise en œuvre des mesures	Désigner les espaces accessoires ou de stockage dans lesquels la température peut être abaissée (par exemple en réglant sur le mode «hors gel»; régler les températures en fonction de l'utilisation; fermer les parties de bâtiment peu utilisées. Fermer les stores mécaniques durant la nuit ou (faire) tirer les rideaux. Examiner la possibilité d'abaisser temporairement la température pour la remonter rapidement (renseignements pris auprès de SH Power, le fait de remonter le chauffage ne consomme pas plus d'énergie que de renoncer à abaisser la température). Désigner les éclairages qu'il est possible d'éteindre (sans mettre en danger la sécurité des personnes), p. ex. illumination du clocher; régler des horaires d'éclairage (par ex. dans les cages d'escalier); vérifier les éclairages avec variateur d'intensité et automatiques (par ex. lampadaires). Augmenter la température des frigos éventuellement jusqu'à +6 degrés Celsius; conserver les produits réfrigérés si possible dans un endroit centralisé. Cf. également les informations de l'organisation œco Eglises pour l'environnement	

MESURE	Remarques	Effectuée?
	Formuler des propositions à l'intention du conseil de paroisse. Mettre en œuvre les décisions du conseil de paroisse en matière d'infrastructure et autres mesures.	
Assurer la maintenance de l' installation de chauffage et du chauffe-eau (boiler)	Eviter par la maintenance des pertes d'efficacité énergétique inutiles; purger les radiateurs. Détartre le chauffe-eau.	
Chauffage au gaz: se renseigner sur les chiffres pertinents liés à la consommation de gaz dans les bâtiments ecclésiaux	Par ex.: au moyen des décomptes émis par les fournisseurs de gaz. Ces données serviront de base à la mise en œuvre d'un éventuel contingentement de l'utilisation du gaz. Les messages et les propositions sont à adresser à l'attention du conseil de paroisse.	